

COMITE CONSULTATIF ENVIRONNEMENT N°2.2
REUNION DU 30 MAI 2011

| | |
|-----------------|---|
| Date | 31/05/2011 |
| Objet | Comité Consultatif Environnement |
| Présents | <p style="text-align: right;">Patrice GENTRIC <i>Président du Comité</i> <i>Maire adjoint en charge des Finances et du Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;">Michel LAVAL <i>Vice Président du Comité</i> <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;">Boutaïeb KADDANI <i>Conseiller municipal</i></p> <p style="text-align: right;">Benoît WILLOT <i>Conseiller Municipal</i></p> <p style="text-align: right;">Alain MESTRE <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;">Pascal BENVENISTE <i>Association Européenne éco-environnementale</i></p> <p style="text-align: right;">Thierry LE LAY <i>Association Palissy Petit Parc</i></p> <p style="text-align: right;">Clément LEROY <i>Directeur Général des Services</i></p> |
| Absents excusés | <p style="text-align: right;">Jean Jacques GRESSIER <i>Maire adjoint en charge de l'Urbanisme, du Cadre de Vie et des Anciens Combattants</i></p> <p style="text-align: right;">Yves JAZET <i>Association de Sauvegarde de l'Environnement de Polangis</i></p> |
| Absents | <p style="text-align: right;">Sylvie MERCIER <i>Conseillère Municipale</i></p> |

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU N°2-2 DU 07 MARS 20 11

Approbation du compte rendu par les membres présents du comité.

2. POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Clément Leroy fait le point sur la hauteur prévu du Bd des Alliés qui sera abaissé et sur le talus du RER dont la constructibilité est mise en cause par le commissaire enquêteur, dont le rapport est consultable en mairie.

Michel Laval pose des questions sur le projet rue Bernier (décalage entre vente des logements et obtention du permis de construire). Clément Leroy explique que cela dépend de la stratégie commerciale du promoteur mais qu'il n'y pas de problème en soit. Il explique que s'il y a bien entendu un accord de principe sur le projet ce dernier fera l'objet d'une instruction parfaitement rigoureuse de la part du service urbanisme.

3. CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – premier rendu – Présentation de l'étude par le Bureau d'Etudes Energie et Service – M. LE BRETEC -

A l'issue de la présentation technique par le bureau d'études, le débat est ouvert.

Pascal Benveniste conteste les éléments donnés sur les capteurs photovoltaïques en rendement et en coût. Il précise que cela dépend de la technologie utilisée (amorphe horizontale ou cristallin orienté). Energie et Services demandera des détails à son ingénieur.

Michel Laval indique que sur le tableau de synthèse il faudrait mettre les économies de GES en parallèle.

Pascal Benveniste demande ce qu'il en est des brises soleils qui pourrait faire baisser la consommation électrique liée à la climatisation. Energie et services indique que la climatisation est une part infime de la consommation énergétique totale. Pascal Benveniste indique que cela pourrait être des brises soleils avec panneaux photovoltaïques intégrés.

Energie et services répond par la prudence car le moratoire en cour ne permet pas une grande visibilité.

Alain Mestre demande si des productions alternatives comme la biomasse ont été étudiées alors que maintes collectivités locales en Ile-de-France ont déjà mené une telle initiative. Energie et services indique qu'en milieu urbain, c'est extrêmement délicat d'implanter ce type de solution surtout pour des problèmes logistiques.

Le comité évoque l'idée d'utiliser le pouvoir calorifique de la Marne. Une discussion s'engage sur les études à engager et sur les impacts sur l'écosystème local. Une discussion s'engage aussi sur l'opportunité d'un réseau de chauffage urbain.

Pascal Benveniste indique avoir remarqué avoir des imperfections d'isolation par l'extérieur sur les travaux en cours de l'extension de l'école maternelle de Polangis.

Il lui est répondu que les matériaux isolants et l'étanchéité bénéficie d'un classement conforme et satisfaisant à la parfaite isolation du bâtiment. La mise en œuvre quand à elle a été validée par le bureau de contrôle SOCOTEC et ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Concernant les bâtiments communaux, la présentation passe de la structure/enveloppe à l'outil de production, l'intermittence des outils, etc. Un débat s'engage sur la question de la ventilation, sur

la température intérieure de jour/nuit, le débouage des installations, la gestion des vannes d'équilibrage, etc.

Les choix du mode de gestion sont envisagés pour conclure sur un marché de performance énergétique.

Alain Mestre ne comprend pas comment, pour un particulier le retour sur investissement est de 6/7 ans pour une isolation thermique, et, pour la mairie les marges de manœuvre sont aussi faibles.

Pascal Benveniste indique que sur les consommations énergétiques une grande implication dans la pédagogie et la sensibilisation des usagers doit être engagées. Un parallèle avec le tri sélectif est évoqué.

Le mécanisme des économies d'énergie est évoqué ainsi que sa prise en compte dans le marché de performance énergétique.

Sur le bilan Carbone, dont la logique est différente, Michel Laval explique que l'application du « facteur 4 » impliquera que la collectivité investisse sans retour sur investissement pour faire baisser ses GES.

Michel Laval demande à ce que le document présenté soit communiqué aux membres du CCE ainsi que le document intégral.

Pascal Benveniste demande à ce que dans la consultation, on impose une réflexion sur les ENR. Une discussion s'engage aussi sur le minimum de gain d'énergie à attendre.

Alain Mestre rappelle que l'objectif de la loi Grenelle de l'Environnement est de réduire d'au moins 40% les consommations d'énergie et d'au moins 50% les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics dans un délai de huit ans, et qu'à cette fin, l'Etat incite les collectivités territoriales à engager un programme de rénovation énergétique de leurs bâtiments passant par la réalisation d'audit en 2010, et la rénovation effective des Bâtiments publics d'ici 2012 avec traitement des surfaces les plus coûteuses en énergie. Dans le cadre de cet objectif de l'Etat, Alain Mestre demande l'élaboration d'un scénario alternatif conforme au « Grenelle de l'Environnement » y compris son retour investissement. Energie et Services propose de réaliser ce scénario.

Energie et Service propose un rendez-vous spécifique avec l'ingénieur d'études sur l'Hôtel de Ville à la prochaine réunion du comité.

4. LE RUCHER DE JOINVILLE – Point sur le partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)

La ville a adhéré et a signé officiellement la charte « Abeille, sentinelle de l'environnement » avec l'UNAF, lors de l'inauguration le jeudi 26 mai.

Six ruches ont été posées sur la terrasse du troisième étage de l'Hôtel de Ville, dont les abeilles sont très actives car une première récolte aura lieu le samedi 18 juin lors de la journée des APIDAYS à Joinville le Pont. Le miel pourra être goûté sur les stands des Apidays sur l'Île Fanac ce jour.

Une discussion s'engage sur la sensibilisation des enfants et notamment du CMEJ et sur l'organisation des Apidays.

5. QUESTIONS DIVERSES

a/ Bilan Carbone

Michel Laval demande un rendu sur les premiers éléments pour la prochaine réunion du Comité. Patrice GENTRIC indique que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

b/ Thermographie aérienne

Alain Mestre demande au service communication s'il y a une possibilité d'exploitation de la carte sur Internet (cf. l'exploitation réussie faite par la ville de Vincennes). Il indique aussi qu'il faut faire attention à répondre de manière appropriée aux demandes incidentes des Joinvillais. Il est précisé que pour répondre aux demandes des Joinvillais, suite à la présentation publique de la thermographie, un contrat sera passé avec l'agence de l'Energie M.V.E. (espace info énergie) pour recevoir les riverains deux demi journées par mois, afin de les conseiller tant sur les travaux que sur les aides financières possibles.

Michel Laval demande que le volet du CCE sur le site de la ville soit actualisé notamment sur les membres élus au comité. La demande a été transmise au service concerné.

Michel Laval demande si il est possible d'avoir une présentation du diagnostic des réseaux d'assainissement pour la prochaine réunion du comité.

Patrice GENTRIC indique que ce point est prévu à l'ordre du jour de la prochaine réunion dans la mesure où des éléments exploitables seront communiqués par le prestataire extérieur.

Suite à des impératifs de Conseil Municipal fin Septembre, la prochaine réunion du Comité initialement prévue le 19 septembre est reportée au

LUNDI 10 OCTOBRE 2011 à 18H30